

## **Compte rendu réunion groupe de travail**

### **Santé mentale**

**18 septembre 2023**

Lors de la dernière réunion du groupe de travail, plusieurs personnes se sont réparties la mise à jour de la plaquette créée par Corinne RONDEL en 2009. La réunion de ce jour a pour objectif de mettre en commun le travail de mise à jour de cette plaquette.

Sont présents lors de cette réunion :

- AUDIER Régis
- BALDO Jennifer
- TARGE-GOTTY Marc
- ZAMBONI Elodie

Brice POTTIER et Marie LEVY n'ont pas pu se rendre disponibles pour cette réunion mais ont partagé leur travail de mise à jour avec d'autres membres du sous-groupe de travail.

Chaque pavé de la plaquette avait été attribuée à une personne du sous-groupe de travail pour faire la mise à jour des coordonnées :

- Enfance, adolescence : Brice POTTIER
- Vieillesse, Handicap : Jennifer BALDO et Brice POTTIER
- Violence, maltraitance : Marie LEVY
- Addictions : Jennifer BALDO
- Souffrance psychique : Elodie ZAMBONI
- Précarité sociale : Marc TARGE-GOTTY

Il est convenu avec les membres du sous-groupe de travail que le document original, actuellement en PDF, va être converti sous un format modifiable et que chaque responsable d'un pavé mettra à jour sa partie, sous la coordination de la CPTS La Rochelle.

Concernant les informations qu'il faudrait ajouter et les modifications à apporter, plusieurs points sont évoqués :

- Ajouter les coordonnées de la médiatrice en santé, Jeanne CHUOPP
- Ajouter un QR Code sur la version papier
- Créer une version web de la plaquette
- Ajouter les logos des CPTS et du CLSM
- Ajouter les numéros nationaux comme le 3114 et le 15
- Ajouter les coordonnées de Capsul
- Mettre les numéros à contacter en cas d'urgence en beaucoup plus gros
- Mettre les coordonnées de la Maison Associative de la Santé
- Séparer le pavé "Vieillesse, Handicap" en 2 catégories
- Ajouter les assistantes sociales, les CCAS, le DAC, le service autonomie du département
- Faire apparaître les TCA dans les pavés 7 et 3

Lors de la prochaine réunion, il faudra déterminer quel sera le moyen de diffusion de la nouvelle plaquette et du site web (quel site hébergeur ? CPTS ? CLSM ?). Actuellement, la CPTS La Rochelle diffuse ses annuaires sur le site réservé

aux professionnels de santé, dans un espace accessible réservé aux adhérents. La CPTS Aunis Nord diffuse également ses annuaires sur l'espace adhérent de son site. Concernant la version papier, il est envisagé de demander à la CPAM et à l'ARS d'en donner un exemplaire aux professionnels de santé qui viennent s'installer.

Il est évoqué la possibilité de créer 2 plaquettes : 1 pour le grand public et 1 pour les professionnels de santé avec des coordonnées directes à certains spécialistes. Dans ce cas-là, il serait alors envisagé de mettre la plaquette grand public sur le site du CLSM et sur le site grand public des CPTS et la version pour les professionnels de santé serait accessible sur les espaces réservés aux adhérents des différentes CPTS.

D'autres ressources peuvent être utilisées en faisant un renvoi sur leurs sites : c'est le cas de Psycom. Il faudra voir avec eux s'ils acceptent qu'un lien soit intégré sur nos sites afin de rediriger les utilisateurs vers leur site. Le même travail devra être réalisé pour toutes les structures apparaissant sur la plaquette pour savoir si elles acceptent qu'un lien internet soit mis sur les annuaires en ligne.

Jennifer BALDO doit voir avec la COREADD (association régionale du domaine des addictions) pour que les coordonnées des associations locales soient mises à jour.

Il faudra voir avec le DAC si les patients ont la possibilité de les contacter directement. Il serait d'ailleurs intéressant de demander au DAC s'il veut être présent aux réunions du groupe "santé mentale".

Afin de faire un état des lieux sur l'utilisation de la plaquette actuelle, les CPTS vont faire passer un questionnaire à leurs adhérents avec les questions suivantes :

- Est-ce que vous avez déjà utilisé la plaquette ?
- Comment l'avez-vous utilisée ?
- Quelles améliorations y apporteriez-vous ?

Une prochaine réunion sur la plaquette est prévue le 23 octobre 2023 à 20h à la MSP de Villeneuve les Salines.